

Le bilan phytosanitaire viticulture 2010

Pour cette première année du nouveau dispositif de surveillance biologique du territoire, le bilan qui est présenté a été réalisé sur la base d'un questionnaire renseigné par les animateurs de filière régionaux. Au moment de la rédaction de cet article (10 octobre, en fin de période de vendanges), les bilans régionaux, n'étaient pas encore réalisés dans les régions. Il s'agit donc là de tendances générales, et forcément incomplètes. Les bilans complets pourront être consultés ultérieurement sur les sites internet des Chambres d'agriculture et des Draaf.

1 Climat et phénologie

Très globalement, l'année 2010 s'est traduite par un hiver plus rigoureux, un printemps et une fin d'été plutôt frais. Les sommes de températures en base 10 relevées sur les stations météorologiques d'Aquitaine sont de 1371 °C, soit 50 °C de moins qu'en 2009. Au niveau des précipitations, des déficits sont généralement observés, notamment au début du printemps. En Pays de Loire, le déficit hydrique sur la campagne est estimé à 40 %. Il a pu provoquer quelques situations de stress hydrique. A noter également une fin d'été plutôt sèche. En ce qui concerne la phénologie le profil climatique de l'année a entraîné des retard dès le débourrement et s'est maintenu tout au long de la campagne. Les maturité ont été retardées : les décalages étaient d'une semaine dans le Jura, de 10 à 15 jours dans les vignobles méditerranéens et de 15 à 20 jours pour les Gamay du Beaujolais. Retard moins prononcé dans l'Ouest. Les températures fraîches en cours de floraison et le temps souvent pluvieux ont pu provoquer de la coulure et du millerandage notamment en Bourgogne, sur les merlot aquitains, ainsi que sur les Grenache.

Quelques événements climatiques on pu compromettre la récolte de façon significative. Des dégâts de gel d'hiver sont signalés sur jeunes plantations en Alsace ainsi que localement dans la Côte de Nuit (19-20 décembre : entre - 15 et - 20°C relevés sous abri). Quelques épisodes de gel printanier (le plus sévère a touché le Pays-Bas Charentais le 14 mai : de 10 à 90 % de pertes annoncées selon les parcelles. Des orages de grêle en Gascogne et Madiranais le 10 mai, dans les Fenouillèdes (66) le 16 juin (jusqu'à 80 % de perte de récolte à Lesquerdes (Côtes du Roussillon). 500 ha touchés par la grêle dans le Beaujolais, les Coteaux du Lyonnais et le Forez (10-12 juillet, 30 à 60 % de perte dans certaines parcelles). Grêle également dans l'Arbois le 29 juillet (30 % de dégâts). Enfin, les importantes précipitations tombées dans le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône et le Var (jusqu'à 470 mm en une nuit dans ce département), occasionnant de nombreux dégâts.

2 Maladies

Mildiou : une présence contenue.

De manière générale, sur l'ensemble des vignobles, l'évolution de la maladie peut être caractérisée par une faible pression de l'inoculum au printemps, reflétée par la modélisation ou le suivi des la maturation des œufs d'hiver. Dans les cas de maturité acquise (Bourgogne), les pluies n'ont souvent pas été à l'origine de contamination du fait de températures trop basses ou de sols secs. Ce sont finalement les précipitations de mai ou début juin qui ont entraîné le véritable démarrage de l'épidémie, avec des évolutions différentes d'un vignoble à l'autre.

Ainsi, sur les vignobles de la façade Ouest, les pluies de mai et de juin ont été à l'origine de sorties de taches progressives, en 3 vagues entre début mai et début juillet, avec des fréquences maximales d'attaques sur feuilles atteignant 44 % en Aquitaine. La progression est comparable en Charentes et Pays de Loire où le mildiou se manifesta sur grappes (Rot brun) sur les témoins et les parcelles mal protégées. Dans les vignobles de Midi-Pyrénées on note, à la fermeture, une situation saine sur les grappes. Globalement, le résultat fut finalement une pression de la maladie inférieure aux 3 années précédentes.

Sur la façade Est, les premières contaminations ont pu avoir lieu de façon précoce, comme en Beaujolais avec les pluies de fin avril ou début mai en Bourgogne et Champagne. Mais les températures basses du mois de mai ont allongé les temps d'incubation et diminué la virulence de la maladie. Ce sont les pluies de fin mai -début juin qui ont entraîné un redémarrage de l'épidémie (progression importante de la maladie après la mi-juin dans certains témoins non traités en Bourgogne). Les intensités d'attaques ont pu devenir importantes sur grappes dans les parcelles sensibles qui avaient reçu des cumuls de précipitations importants (Beaujolais, Est Bourgogne). Mais, dans la majorité des cas, la progression relativement lente de la maladie (le mois de juin est resté frais) et le temps chaud et sec qui s'est installé fin juin a bloqué les cycles de contamination. Les pluies de fin juillet et août alliées à une baisse des

températures ont pu faire progresser dans quelques cas le mildiou sur grappe (rot brun) et entraîner une apparition régulière de mildiou mosaïque, très présent notamment en Alsace. Dans le Jura, les grappes sont quasiment indemnes. La Champagne a connu une année exceptionnellement saine vis-à-vis du mildiou, avec, pour les grappes une fréquence d'attaque de 5 % et 0,3 % d'intensité.

C'est finalement dans les vignobles de la façade méditerranéenne et de la Corse que la progression du mildiou a été la plus notable. Même si la modélisation prévoyait une pression plus faible qu'en 2009, les pluies de début mai, avec parfois des cumuls importants comme dans les Pyrénées Orientales, ont abouti à une généralisation des foyers primaires dans l'ensemble des départements à la fin du mois de mai (sauf Aude); le mildiou a ensuite progressé de façon hétérogène en fonction de la vigueur de la situation géographique et de l'historique : c'est ainsi que les vallées de la Cèze et de la Tave ont vu une progression particulièrement importante.

Les pluies qui se sont succédées en juin et juillet ont entraîné de nouveaux foyers primaires et de nombreux repiquages, aucun secteur n'étant épargné des attaques sur feuilles. Néanmoins, le risque est resté en deçà des niveaux de 2007 et de 2008. Dans quelques situations, des attaques importantes sont constatées sur grappes, notamment sur les zones littorales de l'Hérault et des Pyrénées orientales ainsi que sur les secteurs provençaux fortement touchés par les intempéries (15 % des parcelles du réseau avec de 11 à 30 % d'attaque sur grappes en Provence).

Très discret en début de campagne, l'**oïdium** a progressé de façon importante en fin de période de sensibilité (avant fermeture de la grappe) dans les vignobles de la façade Est et a poursuivi sa progression dans les parcelles touchées après ce stade. En Bourgogne, 18 % des parcelles du réseau avaient plus de 20 % de grappes attaquées, début août. En Alsace, à la fermeture de la grappe, 100 % des grappes sont attaquées dans les témoins non traités. En Champagne, l'année est classée entre 2004 et 2006, 2 fortes années pour l'oïdium. De fortes attaques sur grappes sont signalées dans le Côtes du Rhône septentrionales et en Savoie.

Dans les vignobles de l'Ouest, dont ceux de Midi-Pyrénées, malgré une progression tardive, l'oïdium est resté discret ; en Aquitaine, 2 % des grappes sont attaquées sur le réseau d'observation.

Les vignobles méditerranéens restent « traditionnellement » les plus touchés ; les premiers drapeaux sont vus début mai. La pression augmente au moment de la floraison et les 1ères attaques sur grappes apparaissent le 15 juillet. Finalement, ce sont les départements de l'Hérault et des Pyrénées orientales qui sont les plus touchés, sur tous les cépages, et l'Aude, sur les cépages les plus sensibles (Carignan, Cinsault, Chardonnay). Le Gard est globalement épargné. En Provence, 20 % des parcelles ont plus de 10 % de grappes attaquées.

Le **black rot** est signalé dans de nombreuses régions. Les situations les plus préjudiciables, avec attaques importantes sur grappes se situent dans les vignobles de l'Anjou, l'ensemble des vignobles de Rhône-Alpes (sauf Diois). En Bourgogne, la maladie est signalée en recrudescence localement. Notons tout de même l'absence de black rot dans la Côtes des Bars où il est traditionnellement présent.

La **pourriture grise** a eu un terrain beaucoup plus favorable pour se développer cette année (pluies répétées, températures fraîches); quelques foyers précoces sur feuilles, inflorescences ou rameaux sont signalés (Alsace, Chasselas, Languedoc); la maladie progresse sur grappe à partir du stade fermeture. Mais l'intensité reste modérée sauf parcelles vigoureuses comme en Touraine et dans les vignobles de l'Est. Présence quasi généralisée de la maladie en Bourgogne et Champagne, avec des intensités d'attaques très variables (en moyenne de 10 % en Champagne). Quelques foyers se développent dans le Gard et l'Hérault sur des grappes grâce aux perforations des tordeuses qui provoquent également un développement de pourriture acide ou d'Aspergillus. Mais globalement, les conditions favorables de fin d'été ont limité la progression de la maladie.

En attente d'un bilan spécifique, il semble que les maladies du bois aient trouvé des conditions favorables pour l'expression des symptômes, d'esca notamment. La forme apoplectique, entraînant la mortalité des souches, s'est manifestée davantage cette année, suite aux périodes de stress hydrique. La plupart des vignobles signalent cette progression. Des mortalités de 20 % sont signalées dans le Centre sur Sauvignon, et dans le Jura.

Quant aux jaunisses (bilan également à venir), il a été constaté cette année des symptômes plus précoces et plus nombreux que les années précédentes. Pour cette maladie, qui avait bien progressé en Aquitaine et Charentes en 2009, une vigilance accrue s'impose.

3 Ravageurs

Pour les **tordeuses** les disparités sont importantes au sein des vignobles, notamment sur les activités de ponte, mais globalement, la pression exercée a été globalement modérée cette année. En Champagne, les observations en 2^{ème} génération montraient pour les 2 espèces, une présence de perforations sur 12 % des parcelles sur lesquelles on dénombrait 4,3 perforations pour 100 grappes : un niveau insignifiant. En Bourgogne, même si des perforations (de *Cochylis*) sont signalées dans l'Yonne, les dégâts de tordeuses ont été faibles voire nuls. Dans l'Ouest, une activité assez importante d'*Eudemis* est constatée en première génération, notamment en Pays de Loire et s'estompe ensuite. Au niveau des vignobles méditerranéens, de fortes attaques sont signalées localement.

Une forte présence de la **pyrale** de la vigne est mentionnée en Champagne : 4 parcelles sur 5 sont concernées avec en moyenne 1/3 des pieds touchés.

La **cicadelle des grillures**, malgré une présence généralisée, atteint rarement le seuil d'intervention, sauf dans certains secteurs de Cahors ou Gaillac.

Les **acariens** sont toujours bien maîtrisés par les **typhlodromes**. Une forte présence d'érinose, sans réelle conséquence est constatée dans de nombreux vignobles (75 % de parcelles touchées dans le Jura). Des acariens jaunes signalés à Cahors, et de l'acariose sur jeunes plantations en Gascogne. Les **mange-bourgeons** (*Boarmies* et noctuelles) ont été bien présents en Champagne et dans le Jura. La **cicadelle de la flavescence dorée** reste absente de la Champagne et de l'Alsace. Elle est signalée dans le Centre et le vignoble du Forez.

Les **cochenilles** sont en recrudescence dans le vignoble aquitain et dans le Jura. Des galles phylloxériques sont présentes en Aquitaine dans le Jura et en Alsace.

Notons enfin pour terminer, de nouvelles venues dans ce bilan phytosanitaire : les méligethes : ce petit coléoptère a dévoré le pollen des vignes de Touraine et du val de Loire, sans conséquences directes, si ce n'est, à confirmer, sur le développement du Botrytis.

4 Conclusions

L'année 2010 est une année où la pression des maladies et ravageurs a été relativement modérée. La principale préoccupation concerne la progression des maladies du bois, dont il faudra mesurer l'importance, ainsi que la progression des jaunisses.

Bilan rédigé à partir des informations du bilan sanitaire vigne 2010 réalisé par Jacques GROSMAN expert-référent vigne du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt